

FORMATION	
Bilan de Compétences	
PUBLIC CONCERNE	MODALITES PEDAGOGIQUES
Toute personne en réflexion sur son parcours professionnel	Accompagnement en présentiel et/ou à distance
DEONTOLOGIE	MOYENS HUMAINS
A.F.E. FORMATION s'engage sur les principes fondamentaux suivants : - Le Bilan de compétences repose sur la demande et l'adhésion volontaire du bénéficiaire ; - Sa réalisation est soumise à la signature d'une convention ; - La démarche du prestataire est soumise à l'obligation de moyens ; - Il se soumet à une obligation de réserve et à un engagement de confidentialité et s'interdit de divulguer les informations qu'il reçoit. Il est soumis au secret professionnel ; - Il s'interdit de transmettre quelque information que ce soit concernant le bénéficiaire du bilan ; - Il communique au bénéficiaire du Bilan une restitution écrite ou synthèse qui devient la seule propriété du bénéficiaire et ne peut être communiquée à un tiers sans l'accord de celui-ci.	<u>Profil des intervenants :</u> Les intervenant(e)s sont des professionnels de l'insertion et de la gestion de carrière. <u>Contact pédagogique :</u> Franck ESTEVE 06.48.62.23.30 – afe.formation@gmail.com <u>Contact administratif et technique :</u> Anthony LAZERGES 07.50.14.14.49 – afe.formation.contact@gmail.com <u>Délai de réponse :</u> Le jour de vos accompagnements : 15 minutes (<i>gestion de la connexion ou autres problèmes techniques</i>)
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	METHODES PEDAGOGIQUES
Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter	- Accompagnement en face à face, individuel ; - Échanges et réflexion sur votre parcours professionnel, vos envies, vos compétences ; - Accompagnement à la recherche d'information ; - Accompagnement aux changements éventuels ; - Accompagnement à la réflexion sur votre parcours et projet ; - Explication et réactualisation des compétences ; - Écoute, questionnements et échanges ; - Analyse des échanges et données exprimées ; - Faire des propositions et accompagner ; - Être acteur de son projet et mener à bien une investigation
MODALITES ET DELAI D'ACCES	MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES
Entretien préliminaire en présentiel ou à distance gratuit, sans engagements et individuel, avec pour objectifs : - Choisir son accompagnant ; - Valider l'adéquation de l'accompagnement à votre besoin. <u>Pour la formation à distance :</u> disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet de qualité.	- Parcours personnalisé et individuel en présentiel ou à distance ; - Un seul interlocuteur référent tout au long de votre projet ; - Rendez-vous hebdomadaires et/ou tous les 15 jours, de 3 heures en fonction de votre planning ; - Mettre en place votre itinéraire professionnel et personnel ;

<u>Délai</u> : Dans les 3 mois à 1 semaine après l'entretien préliminaire, avant le démarrage de l'accompagnement.	• Réaliser un portefeuille de compétences (Formation et expérience professionnelle) ; • Analyser ses compétences transférables et traits de personnalité ; • Remise d'une synthèse du bilan à la fin de l'accompagnement ;
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENU
• Faire un point professionnel ; • Analyser ses compétences, centre d'intérêts, motivations, points forts... ; • Organiser ses priorités professionnelles ; • Définir un projet réaliste et réalisable et construire un plan d'action ; • Transmettre la méthodologie d'élaboration de projet ;	Phase préliminaire • Présenter l'accompagnement et informer le candidat (<i>Conditions, modalités et méthodes, rôle des acteurs, Cadre légal, la déontologie...</i>) ; • Recueillir les attentes et définir les objectifs ; • Définir ensemble les modalités de déroulement du bilan de compétence ; Phase d'investigation • Faire apparaître les compétences du bénéficiaire via l'étude du parcours professionnel et personnel ; • Mettre en avant les conditions de travail recherchées ; • Explorer et identifier ses motivations et intérêts professionnel(le)s ; • Identifier les éléments déclencheurs du changement ; • Travailler sur la connaissance de soi ; • Déterminer ses priorités futures ; • Faire émerger un ou des projets professionnels ou personnels ; • Étudier le(s) secteur(s) d'activité et l'environnement ciblés ; Phase de restitution/ concrétisation • Synthèse de la phase d'investigation ; • Élaboration des différentes étapes de la concrétisation du projet ; • Repérer les freins à la réalisation du projet ; • Vérifier la faisabilité du projet ; • Restituer la synthèse du bilan de compétences.
MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS	SANCTION VISEE
Évaluation de l'accompagnement : - Évaluation continue. Le contenu de chaque séance est complété sur la feuille d'émargement d'accompagnement du bénéficiaire. Celui-ci peut être comparé au programme prévu ; - Questionnaire de satisfaction à chaud du bénéficiaire en fin de bilan ;	Attestation de prestation d'accompagnement

- Entretien de suivi post bilan proposé dans les 6 mois après la fin de la prestation.	
DUREE	EFFECTIFS
Durée variable en fonction du positionnement Une durée maximale de 24 heures.	- Suivi individualisé
LIEU	TARIF
Dans toute la région Occitanie	1750€ net de taxes par participant Organisme non soumis à la TVA (à titre indicatif) <u>Intra-entreprise et sur-mesure :</u> Nous contacter <u>Financements envisagés :</u> • CPF Autonome/ entreprise ; • Plan de développement des compétences ; • Personnel ;

Avant son changement de statut, AFE Formation a accompagné 6 candidats.

- ✓ En 2021 :
- ✓ Taux de satisfaction à la fin du bilan :
- ✓ Taux de satisfaction 6 mois après la fin du bilan :

FOR001-V3 Ref : 002

Version : 3